

DEPARTEMENT DE LA VENDÉE

Commune d'AVRILLÉ

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 085-218500106-20251216-DELIB2025_050-DE



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2025

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. Jean-Michel THUNE, Mme MILOVANOVIC Sonia, M. CAYEUX Philippe

EXCUSE : NEANT

NON EXCUSEE : Mme BURY Delphine

M. Francis SUAUD est désigné secrétaire de séance.

Dél : 2025/050 – Objet : Validation des travaux en régie

Madame le Maire explique que le budget 2025 prévoit des travaux en régie, sur plusieurs chantiers réalisés par les agents des services techniques.

Elle détaille les dépenses de matériaux et de personnel pour chaque poste et sollicite la validation du Conseil Municipal sur cet état qui donnera lieu à des écritures pour le transfert des dépenses de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

Valide l'état des travaux en régie, comme suit :

CITY STADE	1 222,84 €
TERRAIN DE BOULE	5 974,59 €
TABLES PIQUE NIQUE	1 160,79 €
MAISON DES ASSOCIATIONS	16 960.05 €
BALANCOIRE ECOLE	248,36 €
RAYONNAGES ARCHIVES MAIRIE	926,83 €
CLOTURE JARDINS PARTAGES	1 604,10 €
TOTAL	28 097,56 €

Soit un total de **28 097,56 €** pour l'année 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

